



Aéroports : la biodiversité en piste



Crédits : Hop ! Biodiversité Les aéroports ne sont pas des lieux délaissés par la nature bien au contraire. L'association Hop ! Biodiversité part à la découverte de cette vie au-delà des tarmacs avec un programme de science participative. Au-delà de l'intérêt écologique, une bonne gestion de la biodiversité permet de minimiser les risques animaliers pour l'aviation.

70 % de prairies... aéronautiques !

Le nombre total d'aéroports en France représente une surface importante, de l'ordre de cinq fois celle de la ville de Paris. Ces aéroports sont constitués à 70 % de prairies dites aéronautiques. Prairies ou steppes, ces milieux sont précieux, abritant majoritairement des espèces laissées dans leur état semi-naturel. La connaissance et une bonne gestion de cette biodiversité ordinaire sur un aéroport, en minimisant les risques animaliers, contribuent à la sécurité aéroportuaire.

La compagnie aérienne **HOP!** a créé, à l'automne 2013, l'association **HOP!** Biodiversité, en partenariat avec le Muséum national d'histoire naturelle et le ministère de la Transition écologique et solidaire. L'objectif est d'évaluer la biodiversité des aéroports, d'identifier les bonnes pratiques et de promouvoir une gestion des espèces plus naturelle. L'association, qui a obtenu le label du

ministère pour son engagement dans la stratégie nationale pour la biodiversité lors de la COP21, relance son programme de science participative cette année. Elle mène des actions d'observation, de recensement et d'inventaire et organise des programmes pour les établissements scolaires. 15 aéroports sont déjà engagés dans la démarche, dont Roissy et Orly.

Voici quelques données biodiversité recensées à ce jour par l'association :

- Plus de 10 000 données d'observations sur 4 ans
- 187 espèces d'oiseaux (entre 48 et 84 par aéroport), soit 40% des espèces présentes en France
- 34 espèces d'orchidées (dont 22 sur l'aéroport de Castres-Mazamet)
- 1660 espèces de flore et faune recensées
- 24 espèces de chauve-souris enregistrées (sur les 34 existantes en France)
- 19 partenaires qui soutiennent le projet de **HOP!** Biodiversité

Engagement des acteurs du transport aérien en faveur de la biodiversité aéroportuaire

La France compte plus de 500 aérodromes couverts en grande partie de prairies aéronautiques. Une démarche biodiversité responsable consiste à mieux comprendre les écosystèmes sur les aérodromes et à doter l'exploitant d'une connaissance de ses espaces pour en faciliter la gestion sans remettre en cause la sécurité du transport aérien. Dans le cadre des assises du transport aérien, un colloque est organisé le jeudi 3 mai, au ministère de Transition écologique et solidaire, sur le thème « Engagement des acteurs du transport aérien en faveur de la biodiversité aéroportuaire ». L'objectif de cette journée est d'informer, de fédérer et d'inciter l'ensemble des acteurs de l'aérien à initier ou à perfectionner une démarche en faveur de la biodiversité.

Minimiser le risque animalier pour l'aviation

Outre la connaissance, une bonne gestion de la biodiversité aux abords des aéroports contribue à minimiser les risques animaliers. Concrètement, favoriser des écosystèmes équilibrés, sans prolifération de telle ou telle espèce sur les prairies est une manière de renforcer la sécurité sur les aéroports. Tous les aérodromes d'intérêt national ont fait l'objet d'études spécifiques.

Depuis 2009, ils sont dotés d'un service de prévention du péril animalier chargé de mettre en œuvre les méthodes d'effarouchement. L'effarouchement consiste à éloigner les oiseaux des sites aéroportuaires en utilisant différents moyens : sonores, visuel (rayon laser), pyrotechniques.

- Le recensement de la biodiversité sur les aéroports
- **Hop!** Biodiversité